



CONCERTATION PREALABLE DU PROJET AQUIND

Atelier thématique Pêche Professionnelle

Comités des pêches de Normandie et des Hauts de France

Vendredi 6 avril 2018, 9h30 - 12h00

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

26 quai Galliéni, Dieppe

Personnes présentes

Personnes conviées

Membres élus et permanents du Comité régional des pêches de Normandie et des Hauts de France :

Dimitri Rogoff	CRPMEM Normandie	Président
Olivier Leprêtre	CRPMEM Hauts-de-France	Président
Olivier Becquet	CRPMEM Normandie	Président Commission Environnement
Pascal Coquet	CRPMEM Normandie	Vice-Président pour la Seine-Maritime
Dominique Patrix	CRPMEM Normandie	Membre du Conseil
Béatrice Harmel	CRPMEM Normandie	Secrétaire générale
Sonia Muller	CRPMEM Normandie	Secrétaire générale adjointe
Antony Viera	CRPMEM Hauts-de-France	Secrétaire général
Nicolas Leblanc	CRPMEM Normandie	Chargé de mission Environnement
Antoine Balazuc	CRPMEM Normandie	Chargé de mission Environnement

Représentants présents

Dimitri Rogoff	CRPMEM Normandie	Visio-conférence depuis Cherbourg
Sonia Muller	CRPMEM Normandie	
Antony Viera	CRPMEM Hauts-de-France	Visio-conférence depuis Boulogne
Nicolas Leblanc	CRPMEM Normandie	Visio-conférence depuis Cherbourg
Antoine Balazuc	CRPMEM Normandie	

Représentants du projet

Kirill Glukhovskoy, Directeur de la société Aquind

Vladimir Temerko, Chef de projet pour la société Aquind

Mmedo Duffort, Société WSP, coordonnateur des études environnementales

Grégoire Durand, Société Natural Power, responsables des activités maritimes

Des experts en charge de différentes parties des études environnementales et des activités de pêches sont également présents dans la salle.

Monsieur Demolins, garant de la concertation préalable nommé par la CNDP, est également présent.

Compte-rendu de la réunion

En préambule le CRPMEM de Normandie indique que Olivier Bécquet est retenu au Tréport par un imprévu, qu'il présente ses excuses et des regrets de ne pas finalement pouvoir participer à la réunion, et indique qu'il est satisfait de la bonne coopération et communication entre les parties prenantes depuis sept mois.

La première partie de la présentation est consacrée à la présentation de la société Aquind et de ses grands principes et lignes directrices, par le directeur de la société, Kirill Glukhovskoy.

Laurent Demolins, garant de la concertation nommé par la commission nationale du débat public, présente ensuite le cadre légal de la concertation, ainsi que le rôle du garant pendant le déroulé de celle-ci.

Mmedo Duffort, responsable de la coordination des études techniques en France et au Royaume-Uni, présente ensuite le projet tel qu'il est aujourd'hui présenté au public dans le cadre de la concertation : sa zone d'étude, ses spécificités techniques, et les enjeux qu'il présente¹.

Antoine Balazuc demande des précisions sur le mécanisme *cap and floor* appliqué à d'autres projets d'interconnexion. Kirill Glukhovskoy détaille ce dispositif d'encadrement des revenus minimum et maximum de l'interconnexion, appliqué par l'OFGEM (la commission de régulation de l'Energie britannique). Il ne peut pas s'appliquer au projet Aquind car celui-ci n'est pas porté par le gestionnaire du réseau public de transport côté France, ce qui ne pose pas de problème particulier à la société Aquind.

Grégoire Durand, responsable des activités maritimes, présente les résultats de la coopération mise en place avec les comités des pêches depuis la première rencontre avec les porteurs du projet Aquind à l'été 2017.

Antoine Balazuc et Antony Viera présentent les activités et les poids et les enjeux de la pêche professionnelle pour la Normandie et les Hauts de France.

Nicolas Leblanc indique que les pêcheurs professionnels ont l'habitude de gérer les connexions électriques (interconnexions, raccordements de projets éolien et hydroliens et des îles Anglo-Normandes), qu'ils ont l'habitude de travailler avec le cabinet Brown & May (présent dans la salle) ce qui facilite la collaboration sur le projet Aquind.

Antoine Balazuc présente les résultats de la pré-étude VALPENA réalisée sur l'aire d'étude du projet (France + Angleterre).

De façon synthétique, les arts traînants sont peu pratiqués sur la période d'Avril à Septembre notamment en raison de la fin de la saison coquille Saint-Jacques (CSJ), ils le sont davantage en hiver même si la drague de la CSJ se concentre davantage en Baie de Seine à cette époque.

A l'instar des dérogations habituellement accordées pour pratiquer le chalut de fond dans les 3 milles en période estivale (seiche sur la zone d'étude, maquereau plus à l'ouest, etc.), l'activité de drague à la CSJ peut être autorisée l'hiver sur la bande des 3-6 milles. Le chalut pélagique connaît un pic d'activité côté britannique en février (33 navires concernés). Dimitri Rogoff précise que même si les conséquences du Brexit sont encore mal connues, les pratiques de pêche dans l'aire d'étude du projet Aquind ne devraient pas fondamentalement évoluer dans l'éventualité d'une restriction d'accès dans les eaux britanniques en raison du manque d'espace et de ressource halieutique.

D'autre part, Antony Viera rappelle que des navires étrangers viennent pêcher dans les eaux entre 6 et 12 MN sur la base de droits historiques accordés aux Etats (Pays-Bas notamment).

Les navires pratiquant les arts dormants dans l'aire d'étude sont surtout concernés par la bande côtière (notamment vers la pointe d'Ailly), avec une activité régulière toute l'année et un pic d'activité en été.

Sonia Muller insiste sur le fait qu'il y a peu ou pas de possibilités de report sur d'autres secteurs car les zones voisines sont pratiquées par d'autres.

Une quinzaine de navires (basés à Dieppe et Fécamp) sont davantage inféodés au secteur des atterrages pressentis ; ils ont été identifiés par le Comité régional afin qu'une attention particulière soit portée à leurs contraintes et attentes. Les représentants des pêcheurs professionnels précisent que :

- les pêcheurs concernés pratiquent principalement les arts dormants (filets, casiers) et leurs engins restent à l'eau plusieurs dizaines d'heures d'affilé pour pêcher. C'est pourquoi la cohabitation entre leur activité et les campagnes de

¹ Tous les éléments sur le projet sont consultables librement dans le dossier de concertation : <https://aquindconsultation.fr/wp-content/uploads/sites/15/2018/02/Dossier-de-Concertation-Prealable.pdf>

mesures, ou encore les travaux d'installation de l'interconnexion Aquind, doit être organisée et faire l'objet d'un suivi minutieux.

- A cet égard, les premières campagnes de mesures réalisées dans le cadre du projet Aquind ont parfaitement tenu compte de ces contraintes.

Kirill Glukhovskoy note une moindre activité de pêche les mois d'été qui est la période la plus favorable pour les travaux d'installation de l'interconnexion, mais souligne l'importance de bien gérer la question des arts dormants. Bien qu'il ne soit pas encore en mesure d'avancer des chiffres précis, les navires d'installations qui postuleront pour réaliser le projet progressent typiquement de plusieurs centaines de mètres par jour, la rapidité de leur progression est un paramètre de sélection important pour Aquind.

Dimitri Rogoff constate que les participants effectuent un travail utile et que les échanges sont empreints de clarté. Il indique que les pêcheurs professionnels continueront de travailler dans cet esprit sur le projet Aquind. Il souligne d'ailleurs le nombre de projets industriels le long de la façade Manche. Il ajoute que le projet éolien en mer Dieppe - Le Tréport, auquel les organisations de pêche professionnelles (CRPMEM et OP) s'opposent depuis 2005, est la source de vives tensions dans ce secteur. Malgré les efforts du CRPMEM pour éviter toute confusion, ce projet a inévitablement des conséquences sur la cohabitation avec d'autres projets industriels en développement.

Dimitri Rogoff recommande de prendre en compte en particulier les intérêts des petits pêcheurs, en ciblant bien les personnes concernées et en leur présentant les cartes du projet afin ensuite d'étudier les mécanismes de cohabitation, d'évaluation de la perte d'exploitation et d'indemnisation.

Sur le secteur de Greenwich (Angleterre), Dimitri Rogoff n'identifie pas de problème particulier surtout si les travaux ont lieu en été.

Les représentants des pêcheurs professionnels insistent pour que le maintien de la pêche aux arts trainants soit envisagé sérieusement, même les secteurs où l'ensouillage ne serait pas possible. La protection par enrochement peut poser des problèmes pour le maintien de la pêche, un câble suspendu entre deux zones de roche représente la pire des situations. Il existe à ce jour des alternatives aux enrochements qui permettraient cela : matelas béton, coquille protectrice, etc.

Le CRPMEM Normandie transmettra à Aquind ses recommandations sur les différentes technologies de protection des câbles vis-à-vis de la cohabitation avec la pêche. Cela pourra faire l'objet d'un groupe de travail entre la société Aquind et les CRPMEM.

Les représentants des pêcheurs professionnels et l'équipe du projet AQUIND conviennent de coopérer dans les prochains mois pour la description détaillée des données, pratiques et réglementations existantes dans le cadre de la poursuite de l'étude VALPENA et de l'étude d'impact du projet. En particulier, ils souhaitent qu'AQUIND fasse une demande à la DPMA (Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture) des données VMS pour la zone du projet.

Grégoire Durand présente le calendrier des prochaines étapes du projet sur les douze mois à venir et les sujets qui seront à discuter en conséquence.

Lors du tour de table final, chaque participant se déclare satisfait des réponses apportées à ce stade.

Laurent Demolins conclut en remerciant les personnes présentes et souligne le caractère constructif des échanges.

Pièces jointes fournies par les CRPMEM en appui des discussions :

- | | | | |
|--------------------------|------------------------------------|------------|----------|
| - CRPMEM Normandie | Présentation flotte normande | Mars 2018 | 22 pages |
| - CRPMEM Hauts de France | Présentation filière | Mars 2017 | 12 pages |
| - CRPMEM Normandie | Illustrations Atelier pêche AQUIND | Avril 2018 | 03 pages |

PRÉSENTATION DE LA PÊCHE NORMANDE

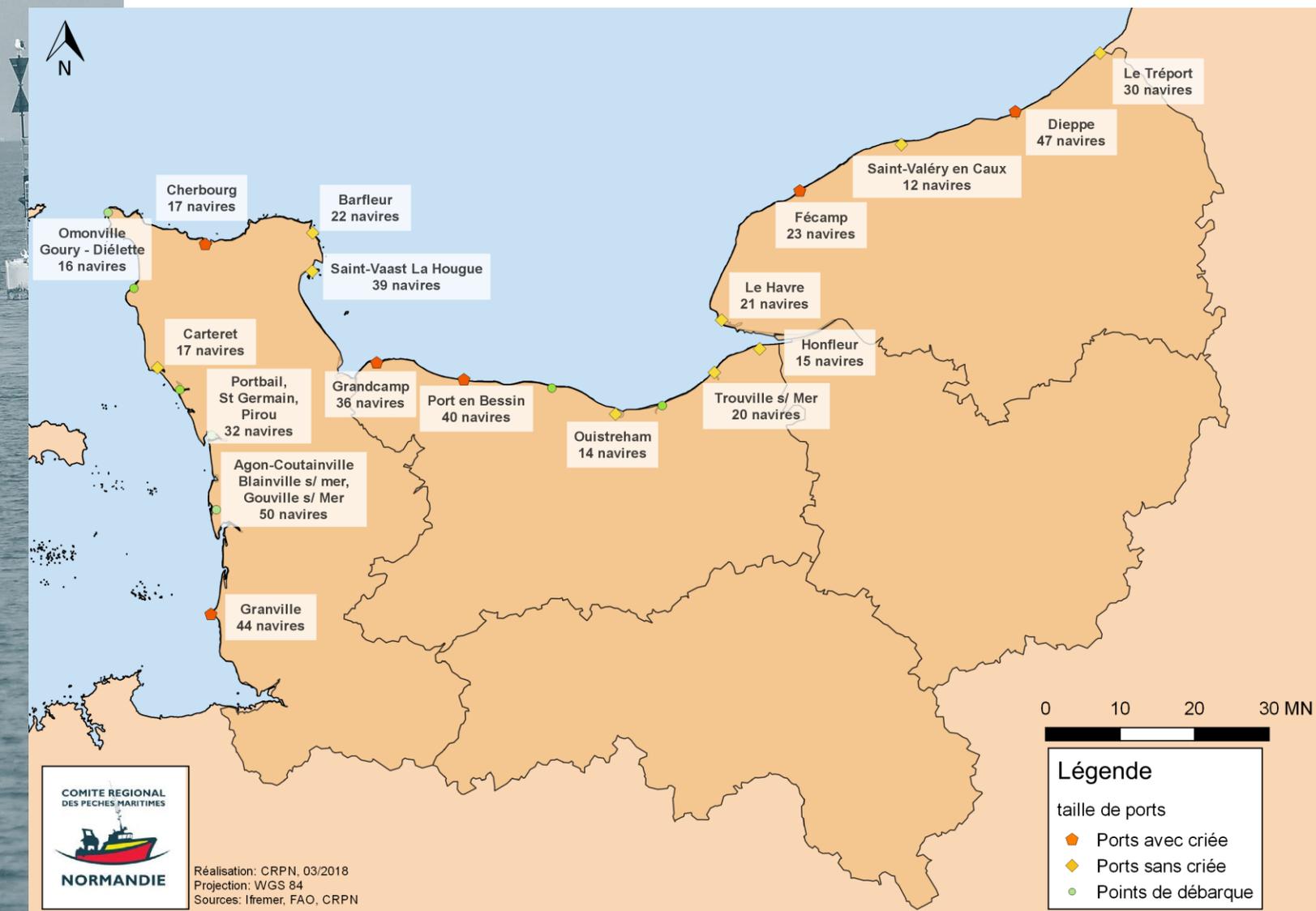
**Des pêcheries variées, des navires polyvalents, répartis sur un grand
linéaire côtier**

COMITE REGIONAL
DES PECHES MARITIMES



NORMANDIE

Le Littoral Normand



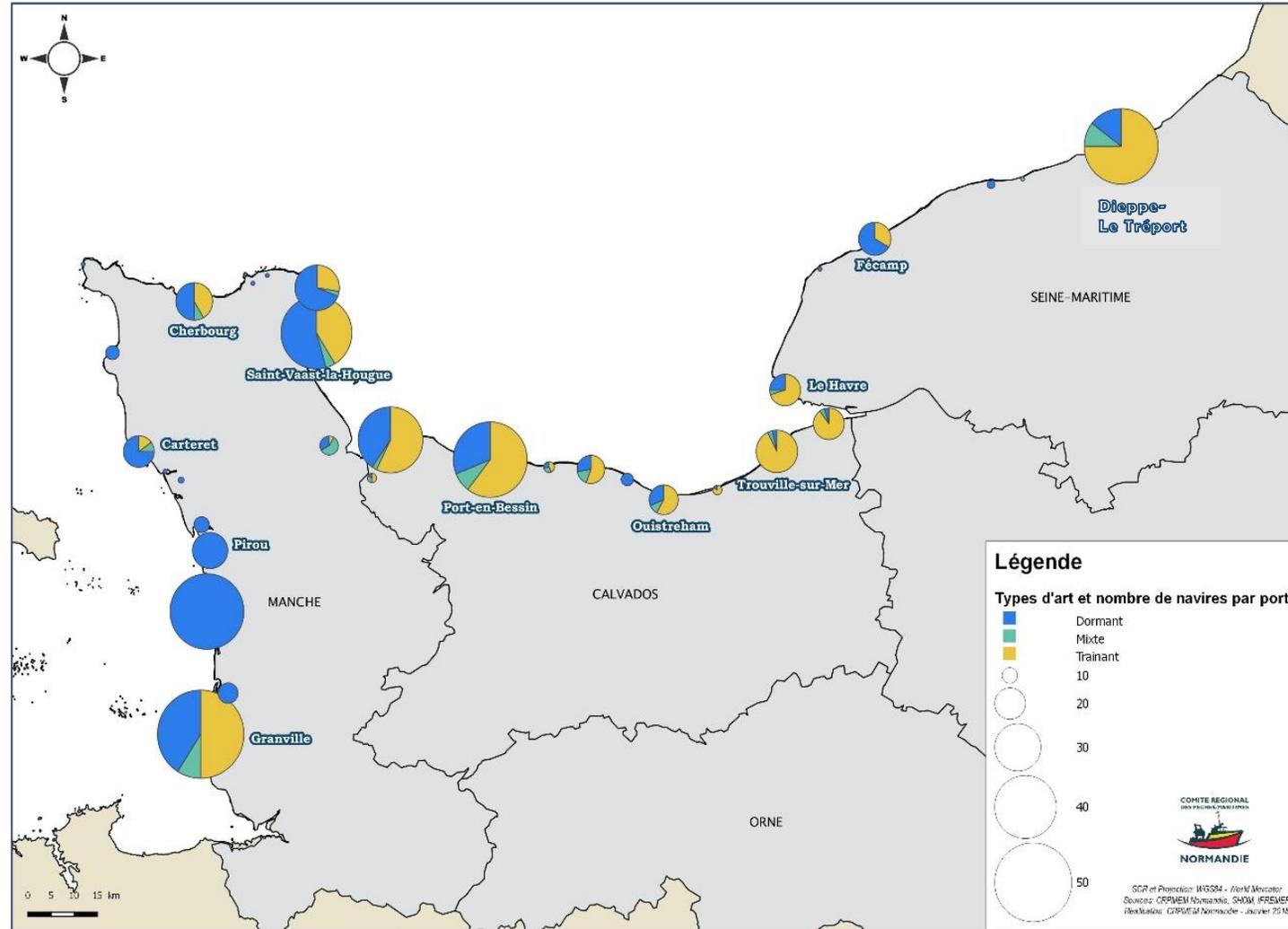
+ 700 km de côtes
+ 1500 marins-pêcheurs
588 navires

14% de la flotte nationale

→ 2^{ème} Région De Pêche Française

Des flottilles variées et polyvalentes

- Pêche diversifiée:
 - 62% de navires côtiers
 - 32% de navires mixtes
 - 5% de navires hauturiers
- Navires présentant des stratégies de pêche variées



Un environnement naturel riche et diversifié

Poissons



Crustacés



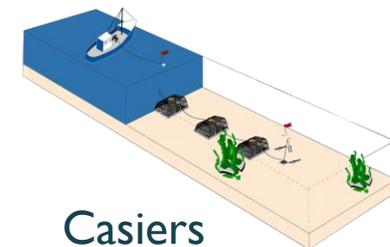
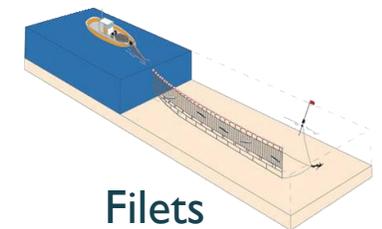
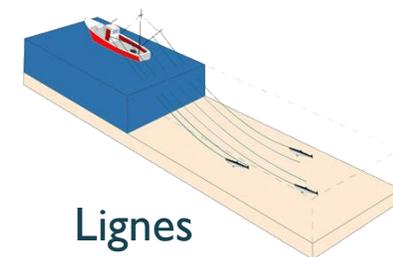
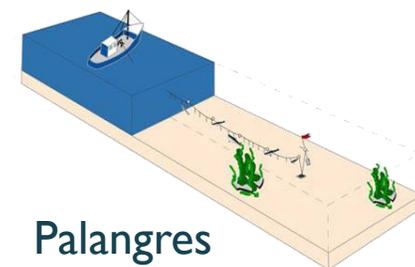
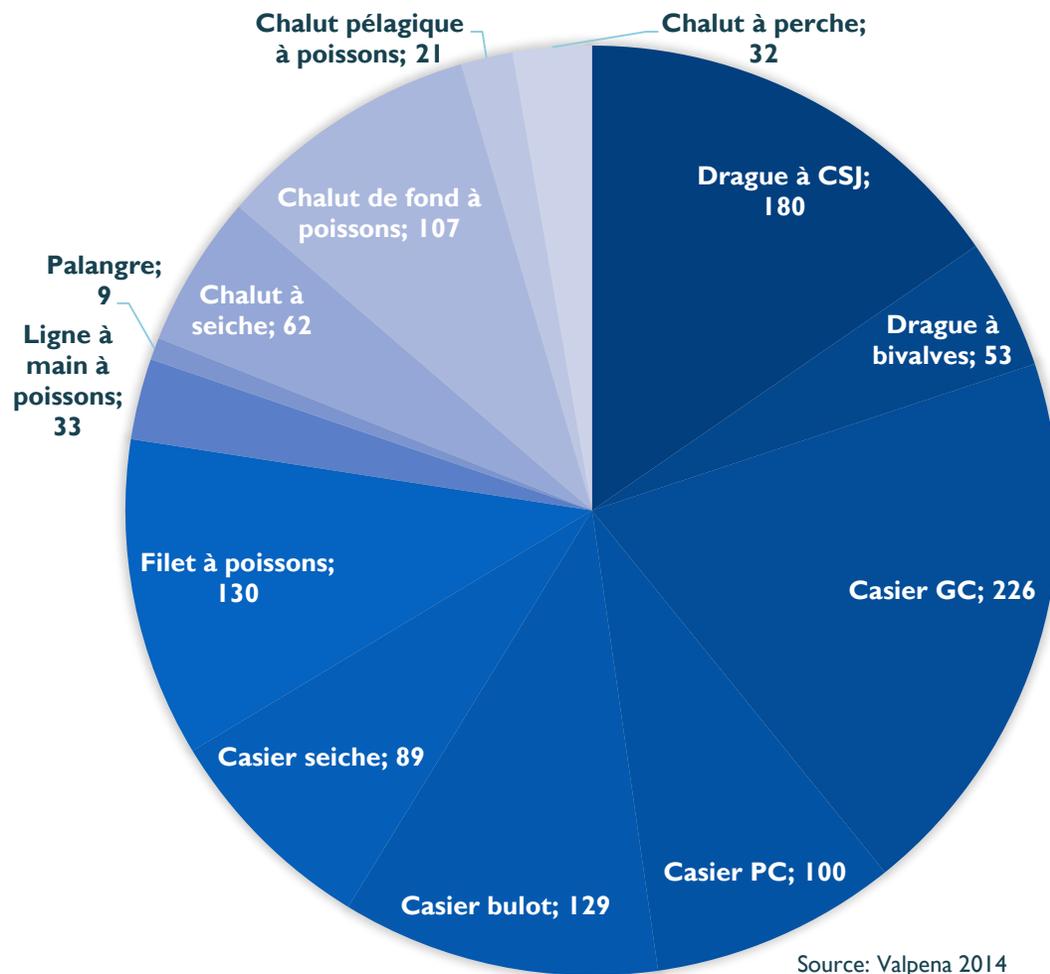
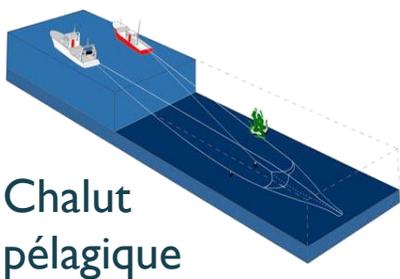
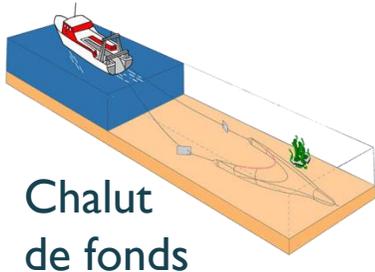
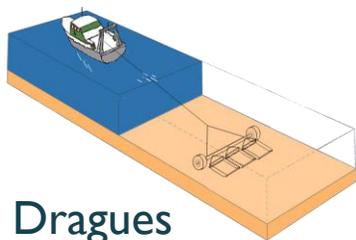
Mollusques



+ de 50
Espèces d'intérêt
commercial

Source: NFM

La polyvalence, une caractéristique régionale

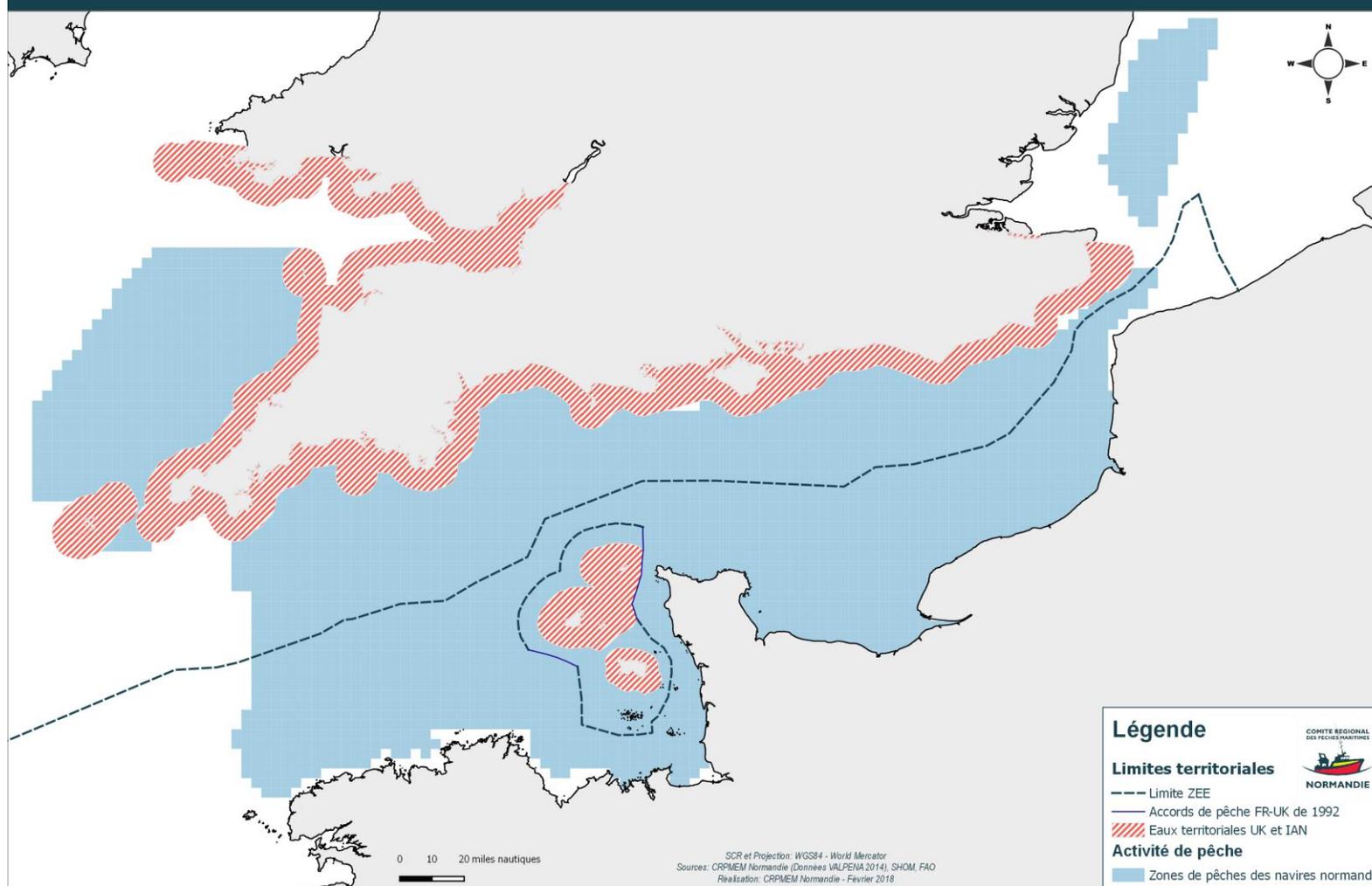


Une quinzaine de métiers ou techniques de pêche

Source: Valpena 2014

Des activités variées

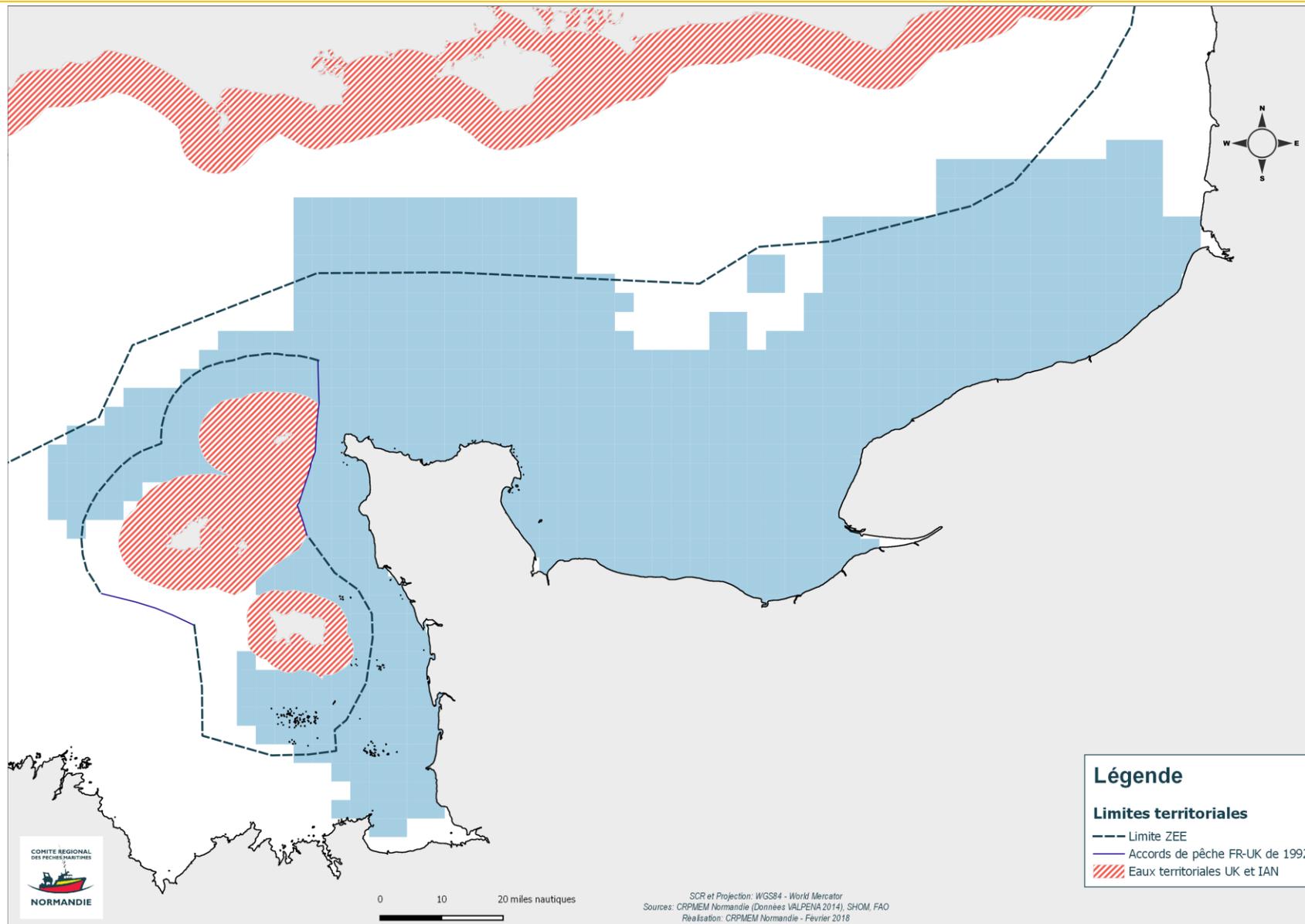
Etendue des zones de pêches des navires normands en 2014



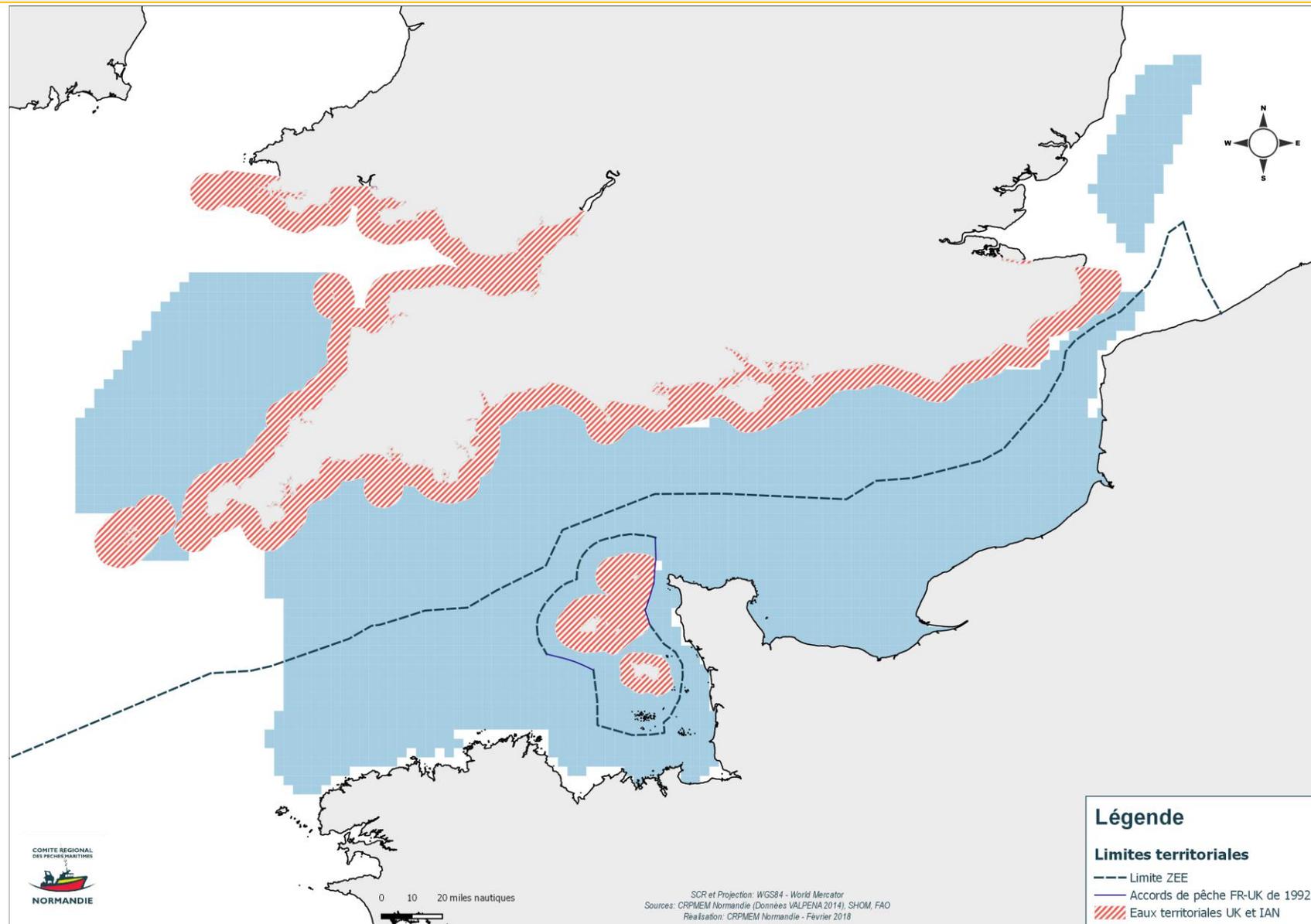
La pêche normande est à la fois constituée de flottilles côtière et hauturière.

Les zones de travail des navires s'étendent donc de la bande côtière au large, sur l'ensemble de la Manche et en mer Celtique

Activité des arts dormants



Activité des arts traînants



Saisonnalité

Absent	Basse-saison
Moyenne-saison	Haute-saison

Céphalopodes

Espèce	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Calmar/ Encornet												
Seiche												

Coquillages

Espèce	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Amande de mer												
Bulot												
Coque												
Coquille Saint-Jacques												
Huître plate												
Moule												
Palourde Japonaise												
Pétoncle												
Praire												

Saisonnalité

Absent	Basse-saison
Moyenne-saison	Haute-saison

Crustacés

Espèce	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Araignée de mer												
Bouquet												
Crabe vert												
Crevette grise												
Etrille												
Homard												
Tourteau												

Raies/ requins

Espèce	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Hâ/ Emissole												
Raies												
Roussettes												

Saisonnalité

Poissons

Espèce	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Bar	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Barbue	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Cabillaud	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Chincharde	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Congre	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Dorade grise	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Eglefin	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Grondin perlon	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Grondin rouge	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hareng	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Julienne/ lingue	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Lançon	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Lieu jaune	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Limande	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Absent	Basse-saison
Moyenne-saison	Haute-saison

Espèce	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Limande sole	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Lotte	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Maquereau	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Merlan	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Mulet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Plie/ Carrelet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Rouget Barbet	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Saint-Pierre	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sole	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sole blonde	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Tacaud	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Turbot	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vieille	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Vive	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

La pêche à pied: une activité non négligeable

- Pêche essentiellement caractérisée par de la pêche de coquillages...

La pêche aux coques:

- Baie des Veys
- Gisement de Brévands = 2nd gisement français
- Nb pêcheurs = 260 pêcheurs
- Production = jusqu'à 3000 T



La pêche aux palourdes:

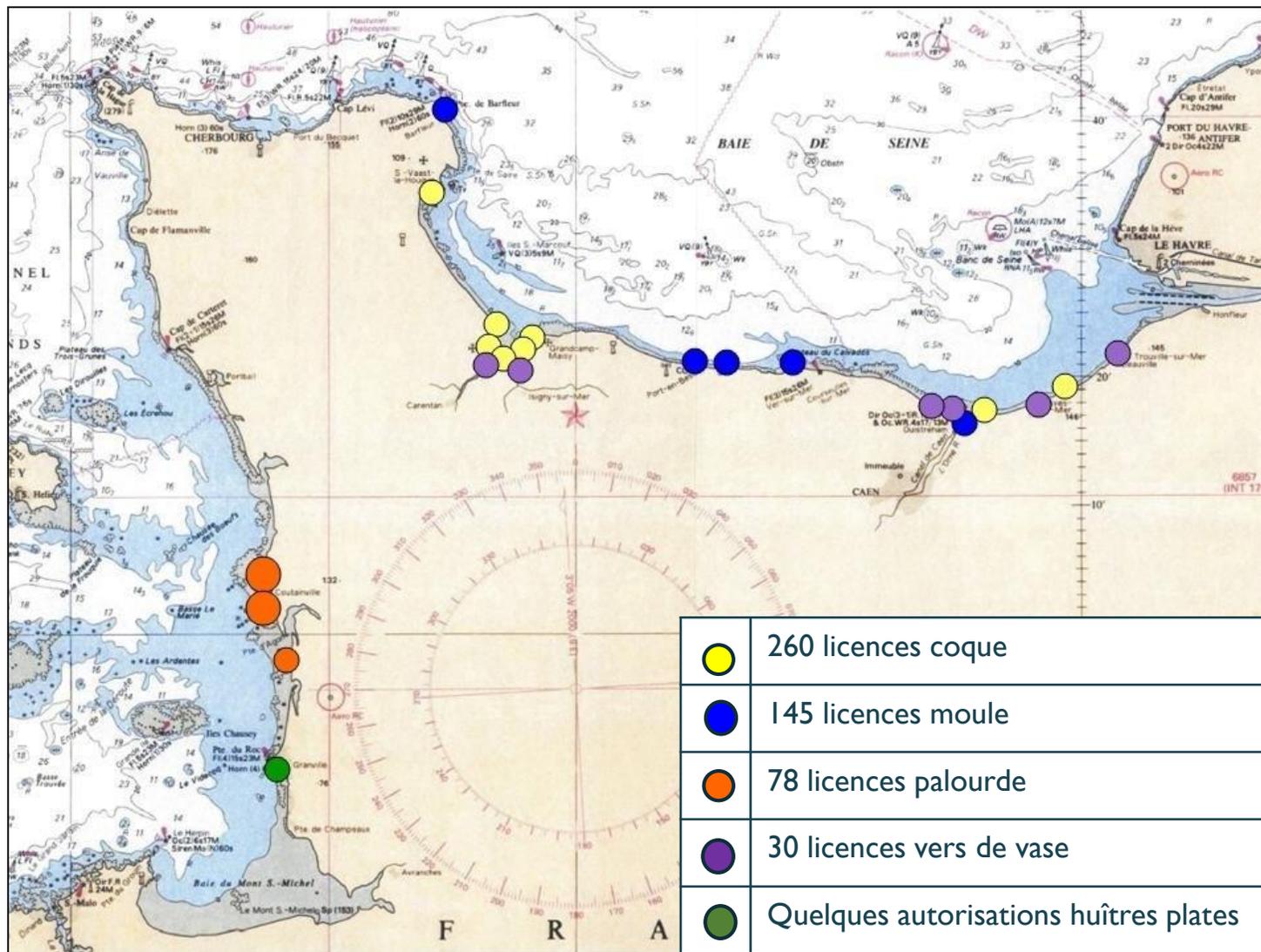
- Côte ouest du Cotentin
- Nb pêcheurs = 78 licences
- Production =

Autres types de pêche :

- Vers de vase: activité typique de la région
- Moules
- Poissons



La pêche à pied: une activité non négligeable



La pêche aux civelles

- ✓ Pêche au tamis dans les estuaires
- ✓ 11 licences
- ✓ 2 finalités :
 - Export
 - Actions de repeuplement dans les cours d'eau



PRINCIPALES RIVIERES NORMANDES



Repeuplement de l'anguille en France

Projet de repeuplement de l'anguille en France

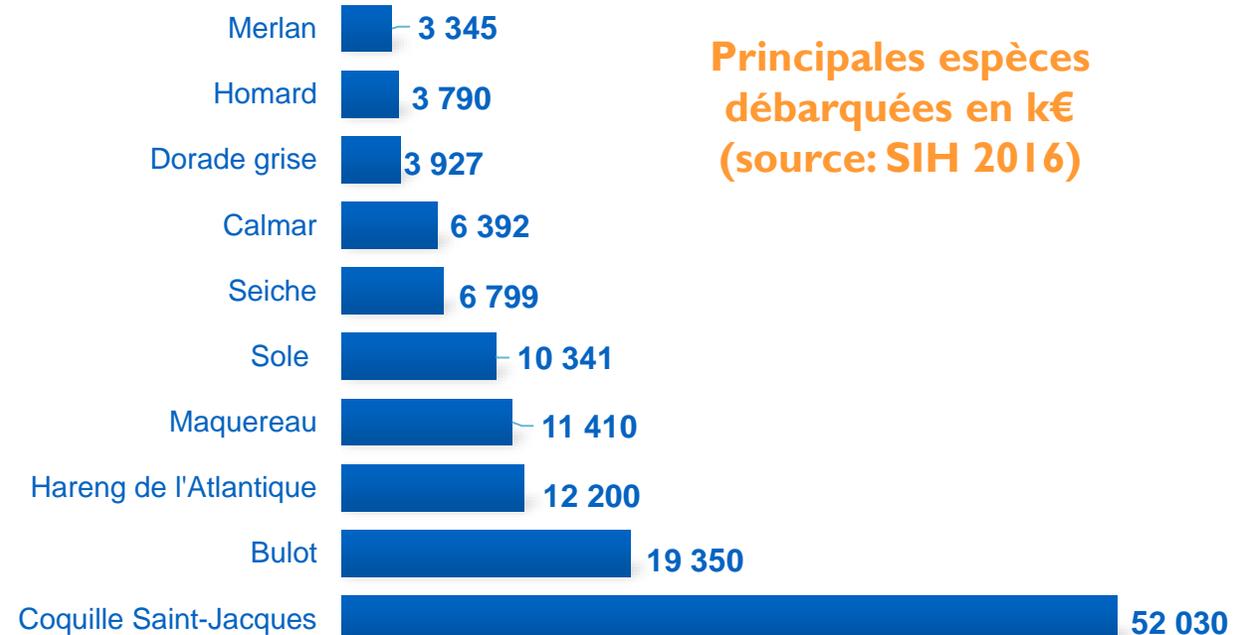
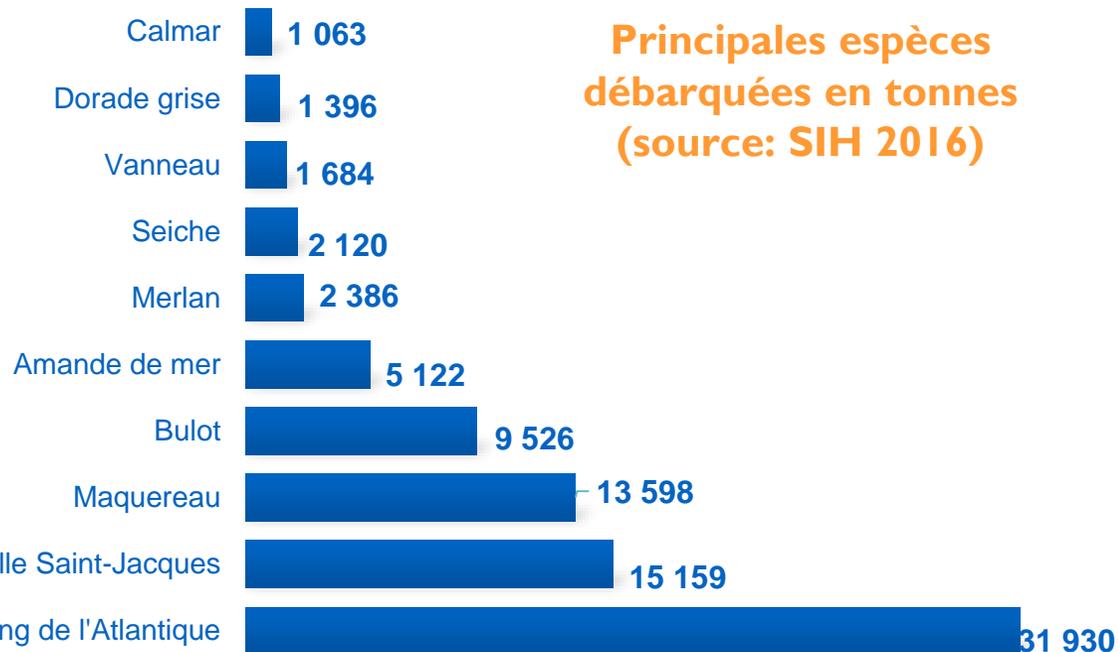
- Utilisation d'une fraction de la population civelière nationale à des fins de repeuplement → **Plan français de gestion de l'anguille**
- Mise en œuvre d'un programme de repeuplement en France à hauteur de 5 à 10% de la production nationale → **Renforcer le stock d'anguille**



Une mer riche: un atout pour la pêche

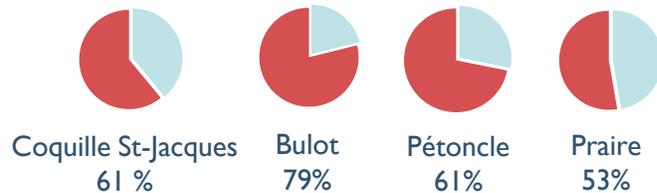
La pêche normande est une **activité économique essentielle** pour la région

La valeur débarquée en 2016 est estimée à **165 M€**



L'importance de la pêche aux coquillages

2/3 des captures
françaises



50% des captures
normandes

+ 76 M€ de production

+ 30 000 t/an
dont 50% de coquilles
Saint-Jacques en 2016

→ La Normandie est la 1^{ère} région de pêche de
coquillages

La commercialisation des produits de la pêche

- Les halles à marées:

Halles à marée	Quantités vendue (T)	Valeur (k€)
Port-en-Bessin	7 940	21 472
Granville	8 735	17 508
Cherbourg	5 072	13 317
Dieppe	2 654	8 875
Fécamp	3 063	8 252
Grandcamp	2 005	5 769

Les quantités vendues en criées ne sont pas représentatives des tonnages débarqués

Autres modes de commercialisation utilisés: mareyeurs, grossistes, vente en direct

→ Favoriser les circuits courts.

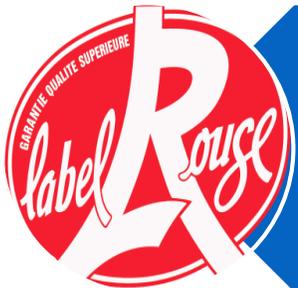
Criée de Granville©Granvilmer



Site de vente directe à Dieppe



La pêche normande: une pêche durable et de qualité



Label Rouge

- Coquille Saint-Jacques coraillée entière
- Coquille Saint-Jacques coraillée fraîche
- Noix de Saint-Jacques surgelée



Marine Stewardship Council (MSC)

- Homard du Cotentin, pêche au casier
- Hareng Manche Est Mer du Nord, pêche au chalut pélagique
- Sole Manche Est, pêche au filet
- Bulot de la Baie de Granville, pêche au casier
- Coquille Saint-Jacques Manche Est, pêche à la drague

PROJET

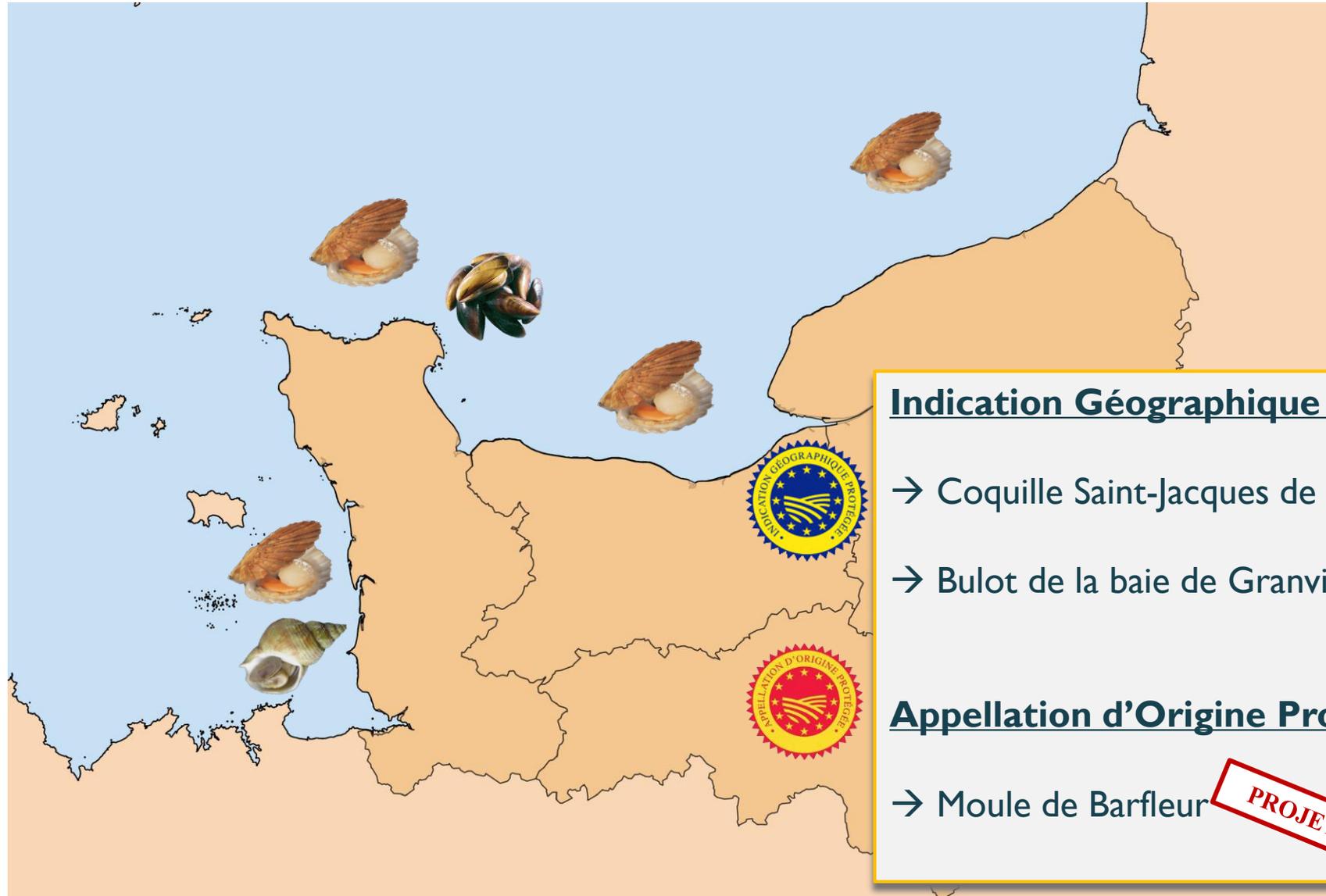


Charte qualité NFM

- Bar de ligne
- Maquereau de Trouville



Vers une écolabelisation de la pêche normande



Indication Géographique Protégée

→ Coquille Saint-Jacques de Normandie

PROJET

→ Bulot de la baie de Granville

PROJET
(2018)

Appellation d'Origine Protégée

→ Moule de Barfleur

PROJET



Volonté des pêcheurs pour aller vers une pêche durable

Réglementation des espèces non communautaires:

- Taille des individus:
- Période de pêche
- Zone de pêche

Gestion du marché:

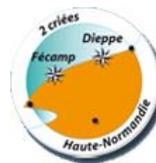
- Instauration de quotas
- Périodes d'ouverture et de commercialisation
- Labellisation

Création de zones de protection:

- Cantonnements
- Zones de nurseries

Réunion des pêcheurs en association

Criées



Entreprises



Pêcheurs & Organisations Professionnelles



Association





**Merci pour
votre attention**



La filière pêche en Hauts-de-France



mars 2017

Production

- La pêche maritime : (données 2016 – navires BL et DK)

164 navires de 4 à 55 mètres

Environ **800** marins embarqués (base équipage moyen)

43 220 tonnes de produits de la mer pêchées en 2016

85 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2016

(Sources : données ventes annuelles déclarées en Halle de BL (hors navires étrangers) et DK + production des hauturiers pêche fraîche et congélateurs en poids vif)

Boulogne-sur-Mer, 1^{er} port de pêche français en tonnage

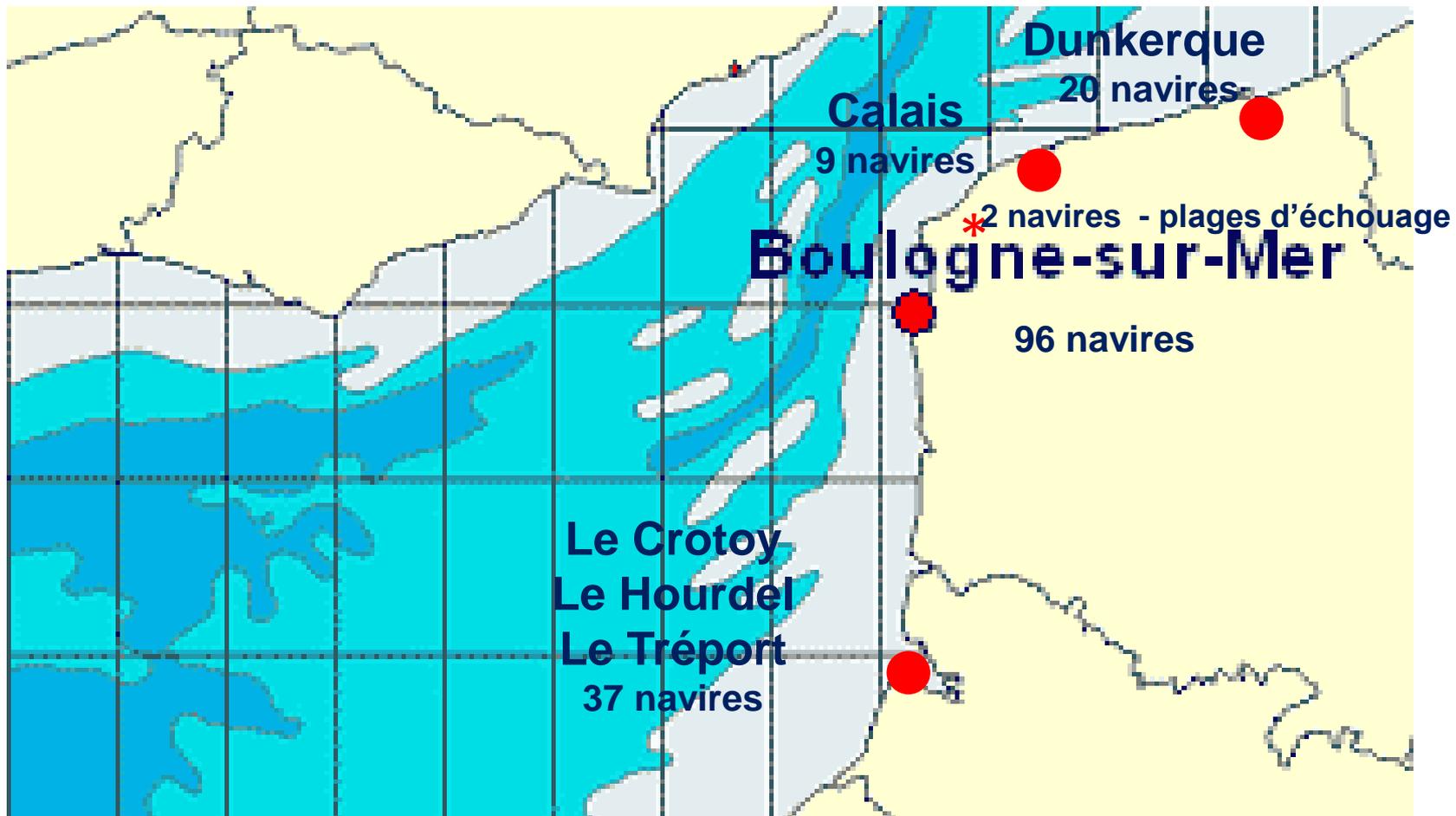
Plus de 40 espèces différentes débarquées et vendues en halles à marée.

- L'aquaculture marine avec la ferme AQUANORD, plus grand site de production de France, qui produit du bars et de daurade et l'Écloserie marine de Gravelines produit des œufs, larves et alevins de bars.

- La pêche à pied professionnelle

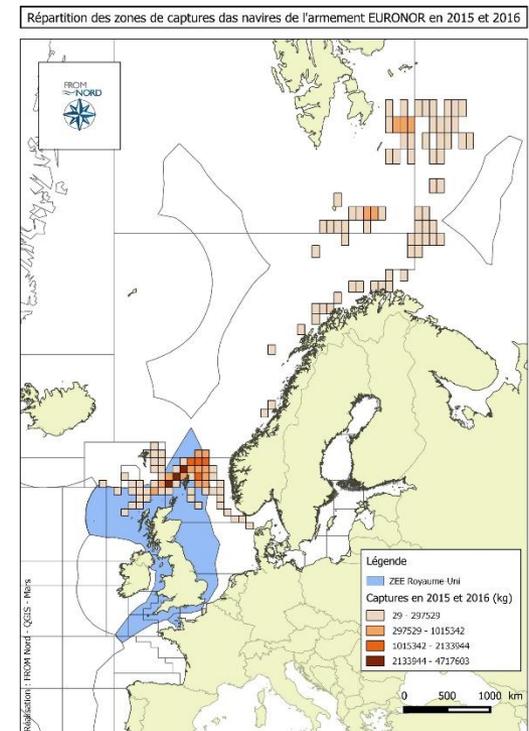
Plus de **350 pêcheurs à pied** producteurs de coques, moules, végétaux marins.

Ports de pêche maritime



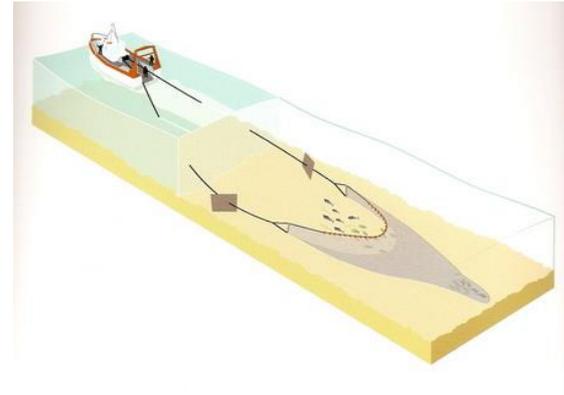
La pêche hauturière

- Les navires et les hommes :
6 navires appartenant à l'armement EURONOR sont exploités à partir de Boulogne-sur-Mer :
 - 2 chalutiers congélateurs de 55 mètres
 - 4 chalutiers de pêche fraîche de 44 à 48 mètres
 - 115 marins embarqués
- Les zones de pêche :
nord de la mer du Nord
Est et Ouest Ecosse
Eaux de Norvège et des Féroés



- La technique de pêche : chalut de fond

- Les espèces capturées :
Lieu noir, Eglefin, Cabillaud, lingue bleue,
merlu, sabre



Les pêcheries de lieu noir de la mer du Nord, d'églefin et de cabillaud pêchés par ces navires sont labellisés MSC (Marine Stewardship Council).



Ce label international assure la promotion des produits de la mer issus d'une pêche durable. La certification s'appuie sur 3 grands principes :

- Un bon état des stocks de poissons,
- Un impact limité sur l'environnement
- Une gestion efficace de la pêche.

- La durée des marées :

Entre 50 et 60 jours pour les congélateurs

8 à 10 jours pour les chalutiers de pêche fraîche

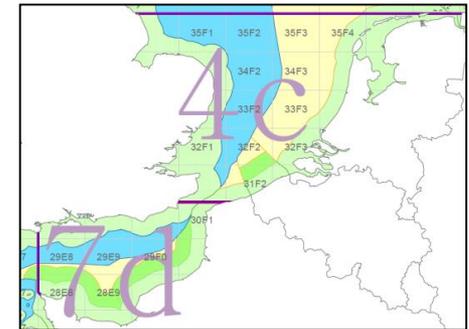
- Les bases avancées :

Les navires de pêche fraîche fonctionnent en bases avancées avec rotation d'équipage. Ils débarquent leur production dans des ports écossais ou danois plusieurs marées consécutives avant de revenir à leur port d'attache. Le poisson est rapatrié par camion au port de Boulogne-sur-Mer où il est commercialisé.

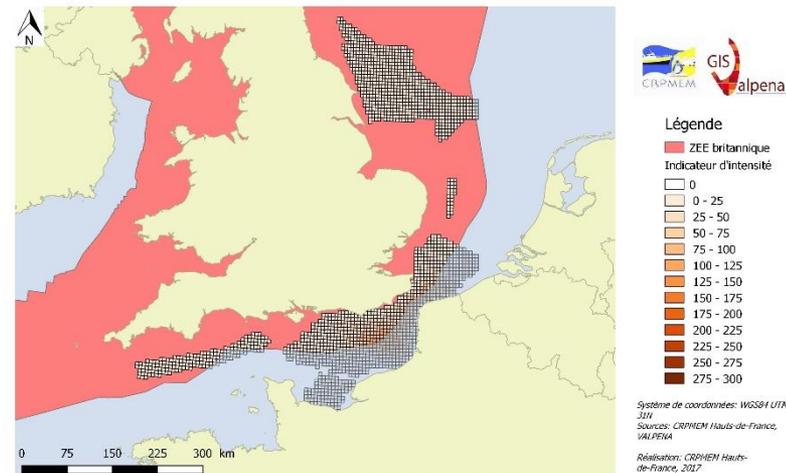


La pêche côtière

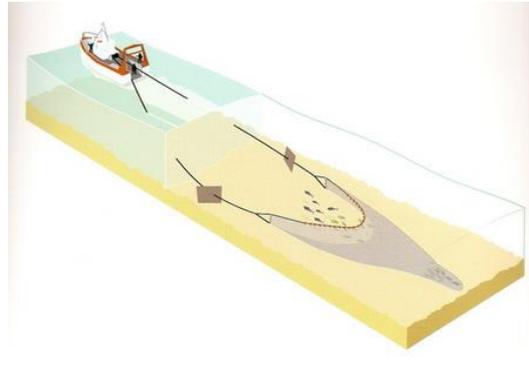
- Les navires et les hommes :
 - 25 navires
 - Plus de 197 marins embarqués
- Les zones de pêche :
 - Manche Est
 - Sud de la mer du Nord
- La durée des marées :
entre 24 et 96 heures



Activité des navires de 16 - 25 m immatriculés en Hauts-de-France en 2013 (en mois cumulés)



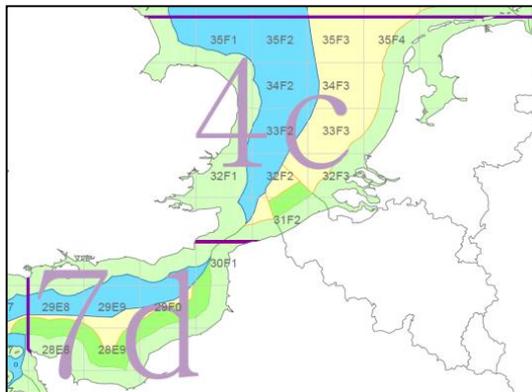
- Les techniques de pêche principalement utilisées :
chalut de fond, senne danoise, chalut pélagique



- Très grande diversité des espèces capturées : merlan, maquereau, seiche, rouget barbet, hareng, sole, encornet, cabillaud,
- Les chalutiers étaplois constituent la grande majorité de cette flottille. Composée de pêcheurs artisans originaires d'Etaples-sur-Mer, cette flottille est caractérisée par la grande diversité de ses captures : près de trente espèces de poissons différentes sont capturées dans une année.

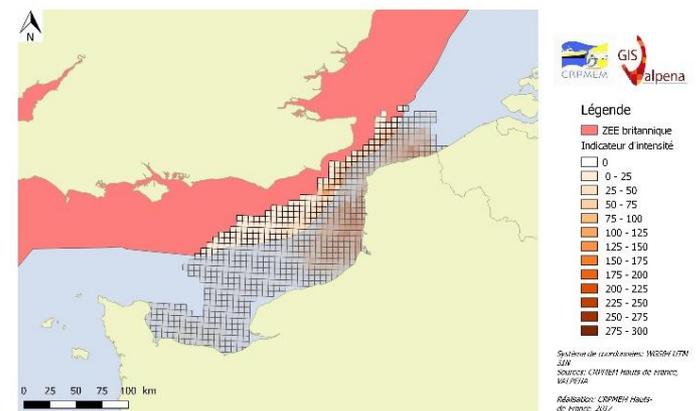
La petite pêche

- Les navires et les hommes :
 - 133 navires répartis entre civelliers, fileyeurs de 5 à 18,50 mètres et petits chalutiers de 5 à 15 mètres
 - Plus de 490 marins embarqués
- les zones de pêche : Manche est et sud de la mer du Nord

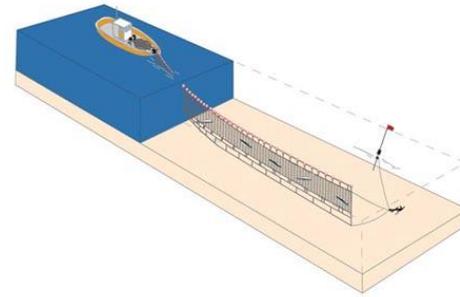
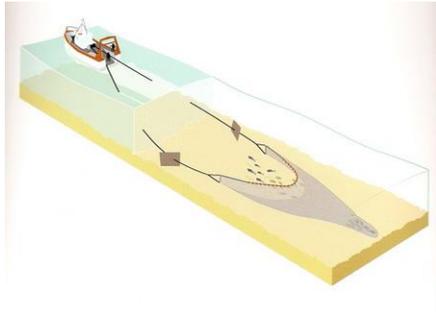


- La durée des marées : moins de 24 heures

Activité des navires de moins de 16 m immatriculés en Hauts-de-France en 2013 (en mois cumulés)



- Les techniques de pêche principales : le chalut de fond, le filet trémail

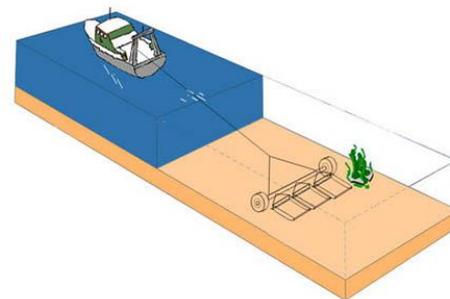


- Grand diversité des espèces capturées : merlan, maquereau, seiche, encornet, rouget barbet, sole, plie, cabillaud, crevettes,....

La pêche au filet trémail est une activité récente dans la région. De nombreux artisans de Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer venant pour partie d'une pêche semi-industrielle déclinante ou encore de la sidérurgie ont développé l'art du trémail dans les années 80. 11 navires pratiqués ce métier en 1975, ils sont 84 en 2010. La sole est la principale espèce pêchée. Depuis 1998, cette flottille est encadrée par un système de licences de pêche géré par les professionnels, qui limite le nombre de navires autorisés à pratiquer ce métier, dans un esprit de bonne gestion de la ressource.

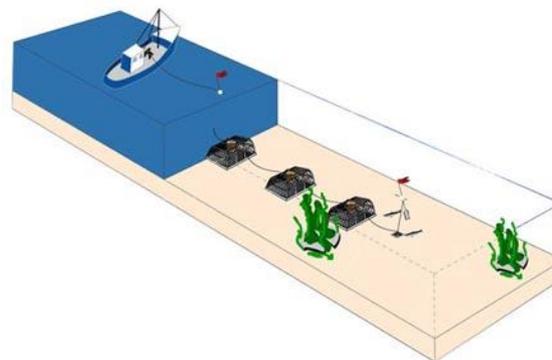
- A noter que d'autres techniques de pêche sont également pratiquées par des navires du Nord – Pas de Calais / Picardie (navires polyvalents)

- La drague à coquille Saint-Jacques (34 autorisations de pêche délivrés en 2016)



- Le tamis à civelles (10 licences délivrées en 2016)

- Le casier à crustacés (101 permis de pêche spéciaux délivrés en 2016)



La pêche à pied professionnelle

La pêche à pied professionnelle des poissons, coquillages et crustacés ainsi que le ramassage de végétaux marins sont des activités traditionnelles qui se pratiquent en Nord – Pas de Calais / Picardie.

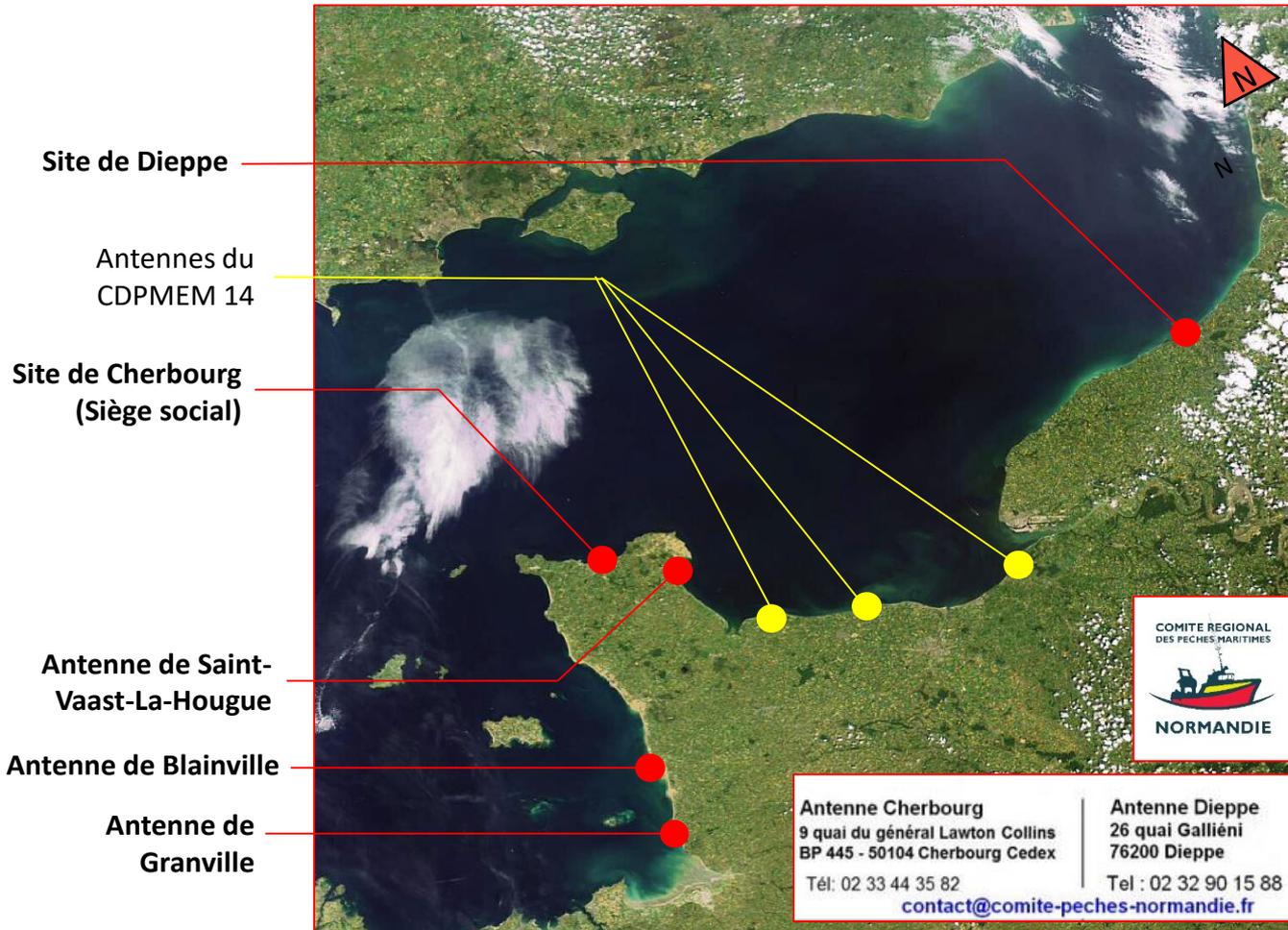
Ces activités sont principalement exercées dans la Somme par plus de 350 professionnels titulaires d'un permis et/ou d'une licence de pêche. Ces pêcheurs sont pour plus de la moitié issus de la région.

Principales espèces pêchées ou ramassées :

Coques, moules, salicornes, vers.



Le CRPMEM de Normandie



+ de 700 km de côtes :

Mt St Michel → Le Tréport

2^e région de pêche de France :

≈ 590 navires (14 % flotte nationale)

≈ 1500 marins-pêcheurs

≈ 300 pêcheurs à pied professionnels

≈ 165 M€ annuels

1^{ère} région de coquillages :

≈ 15 500 tonnes de Coquilles St Jacques

≈ 9500 tonnes de bulots

+ coques, moules, palourdes...

Grande diversité de « métiers » :

Arts dormants, trainants, nombreux navires polyvalents...

LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

ARTS TRAINANTS

Drague à CSJ



Chaluts de fond et pélagiques simples



Drague à moule



Chalut à perche



Sennes de fond

- ① Bateau vu de dessus
- ② Zone de rabattage
- ③ Zone de capture
- ④ Senne



LA PÊCHE PROFESSIONNELLE

ARTS DORMANTS

Casiers (bulots, crevette, grands crustacés et seiche)



Filets (maillant dérivants ou calés, trémail et combinés)



Lignes et palangres (métiers de l'hameçon)

